Les métiers de l'Éducation Nationale

publié le 20/04/2017 - mis à jour le 20/05/2017

Descriptif :

Les fiches métiers par domaine

Les métiers de l'éducation sont accessibles par concours.. Il y a plusieurs types de concours : les concours "externes", les concours "internes" etc. Le niveau d'études requis varie selon la catégorie du concours concerné : [bac+3] concours de catégorie A : ouverts aux titulaires d'une licence ou plus ; [bac] concours de catégorie B : ouverts aux titulaires du bac ou plus. Certains concours nécessitent un diplôme à caractère professionnel (ex : assistant de service social...) ; [brevet, CAP, BEP, sans conditions de diplôme] concours de catégorie C : ouverts soit sans conditions de diplôme, soit aux titulaires du brevet ou d'un CAP, BEP, etc., ou plus.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.